

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 646**17 août 2001****SOMMAIRE**

A.C.S., All Car Services S.A., Strassen	31007	Passy Finance S.A., Luxembourg	30965
A.C.S., All Car Services S.A., Strassen	31008	PCT, Powder Coating Techn. Int., S.à r.l., Luxembourg	30966
Arolex GmbH, Luxembourg	30971	Pecharmant Holding S.A., Luxembourg	30966
Astral Holding S.A. Luxembourg, Luxembourg ...	30992	Peinture Ludowissy, S.à r.l., Bereldange	30966
Astral Holding S.A. Luxembourg, Luxembourg ...	30992	Piram-Co S.A.H., Luxembourg	30969
Balin S.A., Luxembourg	30999	Pizzeria Bella Napoli, S.à r.l., Luxembourg	30969
Balin S.A., Luxembourg	30999	Portavecchia, S.à r.l., Senningerberg	30970
Baypar, Luxembourg	30970	Prime Rate S.A.H., Luxembourg	30970
Blunit International S.A., Luxembourg	30995	Private Trust S.A., Luxembourg	30973
Blunit International S.A., Luxembourg	30995	Produits Méditerranéens International, S.à r.l., Luxembourg	30971
BT Vordertaunus (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	30980	Prométhée S.A., Luxembourg	30973
BT Vordertaunus (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	30980	Prospector Holding S.A., Luxembourg	31001
Business European Holding S.A., Luxembourg ...	30978	Prospector Holding S.A., Luxembourg	31001
Cinactif.Com, S.à r.l., Contern	30982	Publi-Co S.A.H., Luxembourg	30976
Cinactif.Com, S.à r.l., Contern	30982	Quatingo Holding S.A., Luxembourg	30976
Corporlux S.A., Luxembourg	31005	Rabaud S.A., Luxembourg	30977
Darnett Soparfi S.A., Luxembourg	30983	Raiffeisen Re S.A., Luxembourg	30977
Darnett Soparfi S.A., Luxembourg	30983	Raiffeisen Re S.A., Luxembourg	30977
Dinamika S.A., Luxembourg	30997	Randeor Holding S.A., Luxembourg	30976
ELS S.A.H., Luxembourg	31002	Ratio Holdings Luxembourg S.A., Luxembourg ..	30978
Euro International Reinsurance S.A., Luxembourg .	30984	Real Estates International Holding S.A., Luxembourg	30979
Euroding S.A., Luxembourg	31004	Recherche et Développement Participations S.A., Luxembourg	30979
European Dynamics Luxembourg S.A., Luxembourg	30962	Regali Daniela International, S.à r.l., Strassen ...	30980
Folio One 2000 Limited, S.à r.l., Luxembourg ...	30990	Remal S.A., Luxembourg	30980
Fusion S.A., Luxembourg	30988	Rest. Invest International Holding S.A.	30977
Fusion S.A., Luxembourg	30988	Restinvesto S.A., Luxembourg	30981
Gummi-Roller GmbH, Luxembourg	30987	Rock Investments S.A., Luxembourg	31003
Mecon Luxembourg, S.à r.l., Mondorf-les-Bains ...	31000	Rock Investments S.A., Luxembourg	31003
Myriam S.A., Luxembourg	30996	Roluc S.A., Luxembourg	30981
Myriam S.A., Luxembourg	30996	Roseire S.A., Luxembourg	30983
Nexinvestments, S.à r.l., Luxembourg	30998	Safe Side S.A., Luxembourg	30969
Nexinvestments, S.à r.l., Luxembourg	30998	Safe Side S.A., Luxembourg	30969
Overseas Management Company, S.à r.l., Luxembourg	30963	Salon Bianchini, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	30983
Paragon Invest S.A., Luxembourg	30963	Sanders Finance S.A., Luxembourg	30984
Paro S.A., Luxembourg	30964	Santus S.A., Luxembourg	30984
		Schiffahrts Gesellschaft Reederei Hamburg S.A.,	

Luxembourg	30985	TE/WE, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	30999
Seawell S.A., Luxembourg	30985	Titlis Participations S.A., Luxembourg	31000
Seurisol Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	30985	Tizzano S.A., Luxembourg	31001
Signal Lux Investment S.A., Luxembourg	30986	Top-Optic, S.à r.l., Differdange	31001
Sim City 2000 S.A., Luxembourg	30967	Tradair Cargo S.A., Luxembourg	31002
Sim City 2000 S.A., Luxembourg	30968	Transfin S.A., Luxembourg	31003
Sintex Holding S.A., Luxembourg	30986	Transports Andreas Hoves, S.à r.l., Bertrange ...	31004
Sintochem International S.A., Luxembourg	30987	Transports Arendt & Schackmann S.A., Colmar- Berg	30974
Socalux S.A., Luxembourg	30988	Transports Arendt & Schackmann S.A., Colmar- Berg	30975
Société d'Investissement Wacapro S.A.H., Luxem- bourg	30991	(The) Tree Top Computer Training Academy, S.à r.l., Soleuvre	30999
Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer S.A.H., Luxembourg	30988	Try-Com S.A., Luxembourg	31005
Société Financière Renaissance S.A.H., Luxem- bourg	30989	U.F.F., Unis Fish & Food S.A., Luxembourg	31006
Société Financière Renaissance S.A.H., Luxem- bourg	30989	UEB Alternative Fund 2, Sicav, Luxembourg	31005
Société Industrielle et Technologique de Kopstal S.A., Luxembourg	30990	UFF International S.A., Luxembourg	31006
Société le Coq S.A., Luxembourg	30991	United Alternative Fund, Sicav, Luxembourg	31005
Sofiga S.A.H., Luxembourg	30991	United Investment Fund, Sicav, Luxembourg	31006
Sogefin S.A., Luxembourg	30992	Universe, The CMI Global Network Fund, Sicav, Luxembourg	30965
Solar Screen S.A., Mamer	30992	Universe, The CMI Global Network Fund, Sicav, Luxembourg	30965
Solelev S.A., Livange	30992	Uranus Investissements S.A., Luxembourg	31007
Sovim S.A., Luxembourg	30993	Valmy S.A.H., Luxembourg	31006
Spring Multiple, S.à r.l., Luxembourg	30993	Velar Holding S.A., Luxembourg	30985
Steno, S.à r.l., Luxembourg	30997	Velar Holding S.A., Luxembourg	30985
Swicorp International Holdings S.A., Luxembourg	30991	Vernes World Fund, Luxembourg	31007
T.R.H. S.A.H., Luxembourg	31004	Wanda S.A., Luxembourg	30963
Tabriz Finance S.A., Luxembourg	30997	Wanda S.A., Luxembourg	30963
Taillerie Luxembourgeoise de Pierres Précieuses, S.à r.l., Bascharage	30999	Wanda S.A., Luxembourg	30963
Tamarind Holding S.A., Luxembourg	30979	Web & Stat S.A., Luxembourg	30962
Tamarind Holding S.A., Luxembourg	30979	Wimpole Company Limited S.A., Luxembourg	30986
		Wimpole Company Limited S.A., Luxembourg	30986

WEB & STAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 76.104.

Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juillet 2000

Première résolution

L'assemblée générale donne autorisation au Conseil d'Administration de nommer parmi ses membres un Administrateur-délégué à la gestion journalière.

Deuxième résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités prescrites par la loi relatives aux résolutions qui précèdent.

J.-J. Léonard / S. Maas / E. de Kerret.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 70, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06368/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

EUROPEAN DYNAMICS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 1, rue Jean Pierre Sauvage.
R. C. Luxembourg B 64.911.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 60, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(06459/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

OVERSEAS MANAGEMENT COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 51.132.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 42, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2001.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A.

Signature

(06268/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

PARAGON INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.075.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 42, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2001.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A.

Signature

(06271/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

WANDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 22.478.

—
Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 45, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(06365/677/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

WANDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 22.478.

—
Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 45, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(06366/677/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

WANDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 22.478.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 13 novembre 2000 que:

* L'Assemblée est informée du changement de statut juridique du commissaire aux comptes qui de société civile MONTBRUN FIDUCIAIRE REVISION est devenue Société à responsabilité limitée MONTBRUN REVISION, S.à r.l.

L'assemblée nomme nouveau commissaire aux comptes la société MONTBRUN REVISION, S.à r.l. dont le mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice se clôturant au 30 juin 2003.

* L'assemblée confirme le mandat d'administrateur-délégué de Madame Joëlle Mamane.

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 45, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06367/677/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

PARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 45.366.

L'an deux mille, le onze décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société anonyme PARO S.A., avec siège social à L-1508 Howald, 7, rue Jos Felten, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 45.366, constituée suivant acte reçu par le notaire Marc Elter, de résidence à Luxembourg, en date du 21 octobre 1993, publié au Mémorial C du 9 décembre 1993, numéro 586, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le prédit notaire Marc Elter, en date du 18 mars 1996, publié au Mémorial C du 27 juin 1996, numéro 313.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Yves Wallers, expert-comptable et Réviseur d'entreprises, demeurant à Burden.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Christine Ney, employée, demeurant à F- Tiercelet.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Robert Meisch, employé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Qu'aux termes d'une assemblée générale tenue le 31 octobre 2000 le quorum requis pour délibérer valablement sur l'ordre du jour ci-après énoncé n'avait pas été atteint.

II.- Que conformément à l'article 70 des lois coordonnées sur les sociétés, les secondes convocations contenant l'ordre du jour ont été faites, par des annonces insérées dans:

- le Lëtzebuerger Journal les 11 et 25 novembre 2000,

- le Luxemburger Wort les 10 et 25 novembre 2000,

- le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 826 du 11 novembre 2000 et numéro 863 du 25 novembre 2000.

Les numéros justificatifs de ces publications sont déposés au bureau.

III.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Transfert du siège social de L-1508 Howald, 7, rue Jos Felten, à L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon, et modification du premier alinéa de l'article 3 des statuts, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 3. Premier alinéa.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.»

2) Acceptation de la démission du commissaire aux comptes avec décharge à lui donner et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

3) Divers.

IV.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

V.- Qu'il résulte de ladite liste de présence, que sur les mille (1.000) actions en circulation, deux actions sont dûment représentées à la présente assemblée.

VI.- Qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points apportés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-1508 Howald, 7, rue Jos Felten à L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 3 des statuts, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 3. Premier alinéa.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.»

Troisième résolution

L'assemblée accepte la démission du commissaire aux comptes, la COMPAGNIE DE REVISION S.A., Luxembourg, et lui accorde décharge pour l'exécution de son mandat, et nomme comme nouveau commissaire aux comptes en son remplacement:

La FIDUCIAIRE UNIVERSALIA S.A. ayant son siège social au 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice qui se termine le 31 décembre 2001.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de vingt cinq mille francs luxembourgeois (25.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Y. Wallers, C. Ney, R. Meisch, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 35, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederanven, le 15 janvier 2001.

P. Bettingen.

(06272/202/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

PASSY FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 39.965.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 novembre 2000

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

A partir de l'exercice social commençant le 1^{er} juillet 2000, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de LUF 2.500.000,- est converti à EUR 61.973,38, représenté par 2.500 actions sans désignation de valeur nominale. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article quatre des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le capital social est fixé à soixante et un mille neuf cent soixante-treize euros et trente-huit cents (EUR 61.973,38,-), représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions sans désignation de valeur nominale.

Pour la société

PASSY FINANCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2001, vol. 548, fol. 25, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06273/005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

UNIVERSE, THE CMI GLOBAL NETWORK FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8010 Luxembourg, 166, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 33.463.

Le bilan au 30 septembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 42, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

CMI ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(06358/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

UNIVERSE, THE CMI GLOBAL NETWORK FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8010 Luxembourg, 166, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 33.463.

L'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 15 janvier 2001 a reconduit les mandats des Administrateurs sortants, MM. Jacques Elvinger, Paul Meyers, David Michael Schuster, Michael Stuart Robinson, et Brian Macdonald.

Simon Friend et Roland Ward ont été nommés membres de la Direction.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2002.

Pour extrait conforme

CMI ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 42, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06359/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

PCT, POWDER COATING TECHN. INT., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 52.449.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 548, fol. 56, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour la société PCT, POWDER C. TECH. INT., S.à r.l.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(06274/687/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

PECHARMANT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 34.308.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 43, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

PECHARMANT HOLDING S.A.

Signature

(06275/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

PEINTURE LUDOWISSY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7243 Bereldange, 29, rue du X Octobre.
R. C. Luxembourg B 73.196.

L'an deux mil, le treize décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Daniel Bento, peintre décorateur, demeurant à L-2521 Luxembourg, 47, rue Demy Schlechter,
- 2.- Monsieur Antonio Rotolo, peintre décorateur, demeurant à L-2444 Luxembourg, 8, rue des Romains,
- 3.- Monsieur Paul Ludowissy, maître peintre décorateur, demeurant à L-7243 Bereldange, 29, rue du X Octobre.

Les comparants sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée PEINTURE LUDOWISSY, S.à r.l., avec siège social à L-7243 Bereldange, 29, rue du X Octobre, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 73.196,

constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Gloden, de résidence à Grevenmacher, en date du 27 décembre 1999, publié au Mémorial C numéro en 2000, page 6256,

1) Monsieur Paul Ludowissy, préqualifié, déclare par la présente céder une part sociale (1) sur les deux (2) qu'il détient actuellement dans la société PEINTURE LUDOWISSY, S.à r.l., précitée, à Monsieur Daniel Bento, prénommé, qui accepte, au prix de cinq mille francs luxembourgeois (5.000,- LUF). Ce prix a été payé comptant ce jour hors la comptabilité du notaire instrumentaire, ce dont quittance.

2) Monsieur Paul Ludowissy, préqualifié, déclare par la présente céder une part sociale (1) sur les deux (2) qu'il détient actuellement dans la société PEINTURE LUDOWISSY, S.à r.l., précitée, à Monsieur Antonio Rotolo, prénommé, qui accepte, au prix de cinq mille francs luxembourgeois (5.000,- LUF). Ce prix a été payé comptant ce jour hors la comptabilité du notaire instrumentaire, ce dont quittance.

Ensuite Monsieur Daniel Bento, prénommé, agissant en sa qualité de gérant de la société PEINTURE LUDOWISSY, S.à r.l., prédésignée, déclare accepter les susdites cessions de parts sociales au nom de la société, conformément à l'article 1690 du Code civil.

Sur ce, Monsieur Daniel Bento et Monsieur Antonio Rotolo, préqualifiés, agissant en tant que seuls associés de la société à responsabilité limitée PEINTURE LUDOWISSY, S.à r.l., ont déclaré au notaire instrumentaire se réunir en assemblée générale extraordinaire, ayant pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article six des statuts, pour refléter les susdites cessions de parts.
2. Démission de Monsieur Paul Ludowissy, préqualifié, au poste de gérant technique à partir du 31 décembre 2000 et décharge à lui donner pour son mandat.

Engagement de la société

Les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ils ont pris la résolution suivante:

Première résolution

Les associés déclarent que la répartition des parts de la société à responsabilité limitée PEINTURE LUDOWISSY, S.à r.l. est dorénavant la suivante:

1.- Monsieur Daniel Bento, peintre décorateur, demeurant à L-2521 Luxembourg, 47, rue Demy Schlechter, cinquante parts sociales	50
2.- Monsieur Antonio Rotolo, peintre-décorateur, demeurant à L-2444 Luxembourg, 8, rue des Romains, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

Suite à cette nouvelle répartition des parts sociales, l'article six des statuts est à modifier, et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6. Capital social.** Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille (500.000,-) francs luxembourgeois, représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur de cinq mille (5.000,-) francs chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Daniel Bento, peintre-décorateur, demeurant à L-2521 Luxembourg, 47, rue Demy Schlechter, cinquante parts sociales	50
2.- Monsieur Antonio Rotolo, peintre-décorateur, demeurant à L-2444 Luxembourg, 8, rue des Romains, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

Toutes ces parts ont été souscrites et entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinq cent mille (500.000,-) francs se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, la preuve en ayant été rapportée au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

Les associés prennent acte de la démission de Monsieur Paul Ludowissy de ses fonctions de gérant technique de la société à partir du 31 décembre 2000 et lui accorde décharge pour l'exécution de son mandat.

Restent seuls gérants de la société, pour une durée indéterminée, Messieurs Daniel Bento et Antonio Rotolo, pré-nommés.

La société est engagée par la seule signature d'un des gérants jusqu'à un montant de cinquante mille francs (50.000,- LUF). Pour toute somme dépassant les cinquante mille francs (50.000,- LUF), la signature conjointe des deux gérants est obligatoire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de vingt-cinq mille francs (25.000,- LUF).

Dont procès-verbal, passé à Senningen, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: D. Bento, A. Rotolo, P. Ludowissy, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 27, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederanven, le 15 janvier 2001.

P. Bettingen.

(06276/202/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

SIM CITY 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.544.

L'an deux mille, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société SIM CITY 2000 S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal, (R. C. Luxembourg section B numéro 78.544), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 30 octobre 2000, en voie de publication au Mémorial.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Carlo Acampora, gestionnaire de fortune, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire mademoiselle Sonia Bidoli, secrétaire, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Valérie Barone, comptable, demeurant à Clouange, (France).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées, ont été portées sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital à concurrence de huit millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (8.750.000,- LUF), pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) à dix millions de francs luxembourgeois (10.000.000,- LUF), par la création et l'émission de huit mille sept cent cinquante (8.750) actions nouvelles de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2.- Souscription et libération intégrale des nouvelles actions.

3.- Modification afférente de l'article 3 des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de huit millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (8.750.000,- LUF), pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) à dix millions de francs luxembourgeois (10.000.000,- LUF), par la création et l'émission de huit mille sept cent cinquante actions (8.750) actions de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Deuxième résolution

Les huit mille sept cent cinquante (8.750) actions nouvellement émises sont intégralement souscrites de l'accord de tous les actionnaires par la société anonyme GLOBAL FINANCIAL STRATEGY CORP., avec siège social à Tortola, Road Town, Geneva Place, Waterfront Drive, 3rd floor, (Iles Vierges Britanniques).

Le montant de huit millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (8.750.000,- LUF) a été apporté en numéraire de sorte que le prédit montant se trouve dès à présent à la libre disposition de la société SIM CITY 2000 S.A., ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à dix millions de francs luxembourgeois (10.000.000,- LUF) divisé en dix mille (10.000) actions de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à cent quarante mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. Acampora, S. Bidoli, V. Barone, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 décembre 2000, vol. 512, fol. 23, case 1. – Reçu 87.500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 17 janvier 2001.

J. Seckler.

(06313/231/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

SIM CITY 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.544.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 17 janvier 2001.

J. Seckler.

(06314/231/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

PIRAM-CO S.A.H., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 27.034.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au nouveau siège social à L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel en date du 16 mai 2000

que:

- le siège social de la société est dorénavant établi à L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel,
- que la composition du conseil d'administration est la suivante:

Maître Claude Wassenich: Président

Madame Sylvie Leick: Administrateur

Madame Thérèse Brasseur: Administrateur

et ce, jusqu'au terme en l'an 2006

- le commissaire de surveillance est:

Melle Emmanuelle Brasseur

et ce, jusqu'au terme en l'an 2006

C. Wassenich / S. Leick / T. Brasseur

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2001, vol. 548, fol. 6, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06278/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

PIZZERIA BELLA NAPOLI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 4, rue de Strasbourg.

R. C. Luxembourg B 57.704.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 548, fol. 56, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour la société PIZZERIA BELLA NAPOLI, S.à r.l.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(06279/687/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

SAFE SIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 64.297.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 42, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2001.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(06304/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

SAFE SIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 64.297.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 42, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2001.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(06305/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

PORTAVECCHIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 1, rue du Golf.
R. C. Luxembourg B 46.096.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 34, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2001.

Signature.

(06281/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

PRIME RATE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 55.525.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 50, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

(06282/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

BAYPAR, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 74.789.

DISSOLUTION

L'an deux mille, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

Monsieur Enzo Guastaferrri, employé privé, demeurant à Rodange,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de ART DECO ANTIC INC., dont le siège est établi à Tortola (Iles Vierges Britanniques)

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 14 décembre 2000.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société BAYPAR, ayant son siège social à Luxembourg, a été constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 17 février 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 473 du 5 juillet 2000;

- que le capital social de la société BAYPAR s'élève actuellement à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune, entièrement libérées;

- que ART DECO ANTIC INC., étant devenue seule propriétaire des actions dont s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme BAYPAR, celle-ci ayant cessé toute activité;

- que ART DECO ANTIC INC., agissant en sa qualité de liquidateur de la société BAYPAR, en tant qu'actionnaire unique, déclare, avoir réglé tout le passif connu, avoir transféré tous les actifs de la société à son profit et assumer le paiement de tout le passif de la société inconnu à présent, de sorte que la liquidation de la société BAYPAR est à considérer comme clôturée;

- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Guastaferrri, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2000, vol. 127S, fol. 72, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 15 janvier 2001.

G. Lecuit.

(06421/220/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

PRODUITS MEDITERRANEENS INTERNATIONAL,**Société à responsabilité limitée.****Capital social: ITL 21.070.000.000.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 68.424.

Le bilan et l'annexe au 31 mai 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 37, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

La durée du mandat des gérants et du commissaire aux comptes est illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Signature.

(06284/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

AROLEX GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1638 Luxembourg, 27, rue des Glacis.

H. R. Luxemburg B 21.772.

Im Jahre zweitausend, am zwölften Dezember.

Vor Notar Edmond Schroeder, im Amtssitze zu Mersch.

Sind erschienen:

1.- Herr Franc Zlatko Dreu, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in L-1842 Howald, 18, avenue Grand-Duc Jean.

2.- Frau Metka Dreu-Wagner, ohne besonderen Stand, wohnhaft in L-1842 Luxembourg, 18, avenue Grand-Duc Jean, hier vertreten durch Herrn Franc Zlatko Dreu, vorgeannt, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift.

3.- Herr Ales Pajestka, Verkaufsleiter, wohnhaft in Kranj, Ulica Lojzeta Hrovata 006 (Slovenien), hier vertreten durch Herrn John Weber, fondé de pouvoirs, wohnhaft in Luxembourg, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift.

Die Vollmachten bleiben, nachdem sie von den Komparenten und dem instrumentierenden Notar ne varietur paraphiert worden sind, gegenwärtiger Urkunde beigebogen um mit derselben einregistriert zu werden.

Die Komparenten sub 1 und 2 erklären alleinige Gesellschafter zu sein der Gesellschaft mit beschränkter Haftung AROLEX, GmbH, mit Sitz zu Luxembourg, gegründet laut Urkunde aufgenommen durch Notar André Schwachtgen, im Amtssitze zu Luxembourg, am 3. Juli 1984, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations vom 27. August 1984, Nummer 229.

Die Satzung wurde zuletzt abgeändert laut Urkunde aufgenommen durch Notar Frank Molitor, mit dem damaligen Amtssitze zu Bad-Mondorf, am 14. Dezember 1989, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations vom 29. August 1990, Nummer 301.

Die Komparenten ersuchten den Notar folgende Beschlüsse zu beurkunden:

Erster Beschluss

Der Komparent sub 1) Herr Franc Zlatko Dreu tritt seine zweihundertfünfundvierzig Anteile (245) an der Gesellschaft an den Komparenten sub 3) Herrn Ales Pajestka ab, worüber andurch Quittung.

Der Komparent sub 2) Frau Metka Dreu-Wagner, tritt seine fünf Anteile (5) an der Gesellschaft an den Komparenten sub 3) Herrn Ales Pajestka ab, worüber andurch Quittung.

Zweiter Beschluss

Herr Ales Pajestka, vorgeannt wird zum administrativen Geschäftsführer ernannt.

Herr Franc Zlatko Dreu, vorgeannt, wird als technischer Geschäftsführer bestätigt.

Die Gesellschaft wird vertreten durch die gemeinsame Unterschrift der beiden Geschäftsführer.

Dritter Beschluss

Auf Grund vorgenannter Anteilsabtretungen nimmt die Gesellschaft das Statut einer Einmanggesellschaft an, mit folgender Satzung:

«SATZUNG

Art. 1. Unter der Firmenbezeichnung AROLEX, GmbH besteht eine luxemburgische Einmanggesellschaft mit beschränkter Haftung.

Art. 2. Die Gesellschaft hat ihren Sitz in Luxembourg.

Art. 3. Die Gesellschaft wird auf unbegrenzte Dauer gegründet.

Art. 4. Der Zweck der Gesellschaft ist: Vertretungen von Industrie- und Handelsunternehmen im In- und Ausland, Handel mit Fertigprodukten und Rohmaterialien, technische und wirtschaftliche Beratungen, Voruntersuchungen, Systemplanungen, Wirtschaftlichkeitsanalysen, Kosten- und Terminplanungen, Ausschreibungen, Vorbereitung der Vergabe, Überwachung der Ausführung, Abwicklung von Marketing-Konzeptionen, Auswertung und Vertrieb, Ex- und Import, Finanz-Management, sowie die industrielle Herstellung von Maschinen, die Ausführung von jeglichen Isolationsarbeiten.

Ferner die Vermittlung des Abschlusses, Nachweis der Gelegenheit zum Abschluss von Verträgen über Grundstücke, grundstücksgleiche Rechte, Wohnräume, gewerbliche Räume.

Die Gesellschaft ist berechtigt, gleichartige Geschäfte zu erwerben, sich an solchen zu beteiligen, Zweigniederlassungen zu errichten.

Innerhalb diesen Grenzen ist die Gesellschaft zu allen Geschäften und Massnahmen berechtigt, die zur Erreichung des Gesellschaftszweckes notwendig oder nützlich erscheinen. Die Gesellschaft ist berechtigt, Zweigniederlassungen zu errichten, weitere Unternehmen zu gründen, bestehende Unternehmen zu erwerben oder sich an solchen zu beteiligen, sowie Interessengemeinschaften einzugehen.

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt fünfhunderttausend Luxemburger Franken (500.000,- LUF).

Es ist eingeteilt in zweihundertfünfzig (250) Anteile zu je zweitausend Luxemburger Franken (2.000,- LUF).

Alle Anteile werden gehalten von Ales Pajestka, Verkaufsleiter, wohnhaft in Kranj, Ulica Lojzeta Hrovata 006 (Slovenien) und sind voll eingezahlt.

Art. 6. Die Abtretung von Gesellschaftsanteilen an Nichtgesellschafter erfolgt durch privatschriftliche oder notarielle Urkunde.

Falls die Gesellschaft mehr als nur einen Gesellschafter hat, sind die Abtretungen der Gesellschaft und dritten gegenüber erst dann rechtswirksam, wenn sie derselben gemäss Artikel 1690 des Code Civil zugestellt wurden, oder wenn sie von derselben in einer notariellen Urkunde angenommen wurden.

Art. 7. Der oder die Geschäftsführer werden ernannt vom dem oder den Gesellschaftern für eine von diesen zu bestimmende Dauer.

Der oder die Geschäftsführer verwalten die Gesellschaft und haben Befugnis im Namen und für Rechnung der Gesellschaft zu handeln. Ihre Befugnisse werden von der Gesellschafterversammlung festgelegt, welche die Geschäftsführer zu jedem Moment, mit oder ohne Grund entlassen kann.

Der oder die Geschäftsführer können auch verschiedene ihrer Befugnisse für die von ihnen zu bestimmende Zeit und unter den zu bestimmenden Bedingungen an einen von ihnen oder an eine Drittperson übertragen.

Art. 8. Solange die Gesellschaft aus einem Gesellschafter besteht, vereinigt dieser Gesellschafter auf sich alle Befugnisse einer Gesellschafterversammlung.

Sollte zu einem späteren Zeitpunkt die Gesellschaft aus mehreren Gesellschaftern bestehen sind die Beschlüsse der Gesellschaft erst dann rechtswirksam, wenn sie von den Gesellschaftern die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals darstellen angenommen werden. Beschlüsse, welche eine Abänderung der Statuten bewirken, sind im letzterem Falle nur dann rechtswirksam, wenn sie von Gesellschaftern angenommen wurden die mindestens 3/4 des Gesellschaftskapitals vertreten.

Beschlüsse der Einmanngesellschaft werden in ein Spezialregister eingetragen. Verträge die zwischen dem alleinigen Gesellschafter und der Gesellschaft, vertreten durch letzteren, abgeschlossen wurden, werden ebenfalls in ein Spezialregister eingetragen.

Art. 9. Das Gesellschaftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember.

Art. 10. Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod noch durch Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit des oder der Gesellschafter.

Im Todesfalle des oder der Gesellschafter wird die Gesellschaft mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

Art. 11. Am Sitz der Gesellschaft werden die handelsüblichen Geschäftsbücher geführt.

Der Bilanzüberschuss stellt nach Abzug der Unkosten und Abschreibungen den Nettogewinn der Gesellschaft dar. Von diesem Gewinn sind fünf Prozent (5%) für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage zurückzulegen bis diese Rücklage zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Der Saldo steht der Gesellschaft zur Verfügung.

Art. 12. Es ist dem oder den Gesellschaftern sowie deren Erben und Gläubigern untersagt, die Gesellschaftsgüter pfänden zu lassen oder irgendwelche Massnahmen zu ergreifen, welche die Tätigkeit der Gesellschaft einschränken könnten.

Art. 13. Im Falle der Geschäftsauflösung erfolgt die Liquidation durch die oder den Gesellschafter, im Falle von Uneinigkeit durch einen vom Richter zu bestimmenden Liquidator.

Art. 14. Für alle nicht in der Satzung vorgesehenen Fälle sind das Gesetz vom 10. August 1915, sowie dessen Abänderungsgesetze, anwendbar.»

Worüber Urkunde, aufgenommen und geschlossen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben die Komparenten mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: F. Z. Dreu, J. Weber, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 19 décembre 2000, vol. 416, fol. 26, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Mersch, den 8. Januar 2001.

E. Schroeder.

(06416/228/106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

PROMETHEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 54, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 50.704.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2001, vol. 548, fol. 27, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

(06285/642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

PRIVATE TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.

L'an deux mille, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PRIVATE TRUST S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Christine Doerner, de résidence à Luxembourg en date du 1^{er} octobre 1990, publié au Mémorial C de 1991 page 5796 et modifiée pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par le notaire Georges d'Huart, de résidence à Pétange, en date du 1^{er} septembre 1998, publié au Mémorial C de 1999 page 41672.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre Weydert, employé privé, demeurant à Olm, 6, rue de l'Egalité.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Margarita Schambourg, employée privée, demeurant à Colmar-Berg, 19, avenue Gordon Smith.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Marie-Josée Jähne, employée privée, demeurant à Kayl, 133, rue de Schifflange.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Modification de l'objet social et modification subséquente de l'article 4 des statuts.

2.- Divers

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société et en conséquence de modifier l'article 4 pour lui donner la teneur suivante:

«La Société a pour objet d'organiser la comptabilité, d'établir les bilans et les déclarations fiscales conformément à et dans les limites de l'article 2 d) de la loi du 10 juin 1999. La Société peut réaliser son objet directement ou indirectement par des prises de participation dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères. Elle peut également acquérir tous immeubles dans le but de réaliser son objet social.»

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de trente mille francs luxembourgeois (30.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. Weydert, M. Schambourg, M.-J. Jähne, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2000, vol. 127S, fol. 67, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederanven, le 15 janvier 2001.

P. Bettingen.

(06283/202/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

**TRANSPORTS ARENDT & SCHACKMANN S.A., Société Anonyme,
(anc. TRANSPORTS ARENDT S.A.).**

Siège social: L-7737 Colmar-Berg, Zone Industrielle.

L'an deux mille, le vingt décembre.

Par-devant Maître Marc Cravatte, notaire de résidence à Ettelbruck.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme TRANSPORTS ARENDT S.A., avec siège social à L-7737 Colmar-Berg, Zone Industrielle,

constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 30 juillet 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations de l'année 1992, page 4055, modifiée et transformée en société anonyme suivant acte reçu par le même notaire en date du 21 décembre 1998, publié au Mémorial C de l'année 1999, page 8037.

La séance est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Cary Arendt, mécanicien, demeurant à Warken.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Léon Schackmann, entrepreneur de transports, demeurant à Ermsdorf, et comme scrutateur Monsieur Armand Bastendorff, employé privé, demeurant à Boulaide, tous ici présents et ce-acceptant.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

1. Que les actionnaires présents et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal, après avoir été signée par les actionnaires présents, les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

2. Qu'il résulte de ladite liste de présence que les deux cent cinquante-deux (252) actions, représentatives du capital social d'un million deux cent soixante mille (1.260.000,-) francs, sont toutes représentées à la présente assemblée et qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu parfaite connaissance de l'ordre de jour qui leur a été communiqué au préalable.

3. Que, dès lors, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, conçu comme suit:

- a) changement de la dénomination sociale en TRANSPORTS ARENDT & SCHACKMANN S.A.;
- b) extension de l'objet social, pour y englober les activités suivantes: location de grues automobiles et de nacelles aériennes, dépannage, organisation de la logistique dans le secteur du transport;
- c) augmentation du capital social, pour le porter au montant de dix millions de francs (LUF 10.000.000,-), par un versement en espèces dans les caisses la société; souscription et libération des nouvelles actions ainsi créées;
- d) changement de la devise du capital social de LUF en EURO;
- e) modification des articles 1, 2 et 3 des statuts de la société, pour les mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent;
- f) démission d'un administrateur de la société; décharge à donner;
- g) nomination d'un nouvel administrateur.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société, laquelle sera désormais TRANSPORTS ARENDT & SCHACKMANN S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'étendre l'objet social, pour y englober les activités suivantes: location de grues automobiles et de nacelles aériennes, dépannage, organisation de la logistique dans le secteur du transport.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence de huit millions sept cent quarante mille francs luxembourgeois (LUF 8.740.000,-), pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent soixante mille francs (LUF 1.260.000,-) au montant de dix millions de francs (LUF 10.000.000,-), par la création de mille sept cent quarante-huit (1.748) actions nouvelles d'une valeur nominale de cinq mille francs (LUF 5.000,-) chacune.

Souscription et libération

Et à l'instant, de l'accord unanime de tous les actionnaires, les actions nouvelles ont été souscrites comme suit:

- par Monsieur Jean Arendt, industriel, demeurant à Ettelbruck, quatre cent trente-sept actions 437
- par Monsieur Cary Arendt, mécanicien, demeurant à Warken, huit cent soixante-quatorze actions 874
- par Monsieur Léon Schackmann, entrepreneur de transports, demeurant à Ermsdorf, quatre cent trente-sept 437 actions

L'assemblée constate la libération des susdites 1.748 actions nouvelles par le versement d'un montant de huit millions sept cent quarante mille francs (LUF 8.740.000,-) dans les caisses de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'adopter l'Euro comme devise d'expression du capital social.

L'assemblée constate que le capital social actuel de dix millions de francs (LUF 10.000.000,-) correspond au montant (arrondi) de deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt quatorze Euros (EUR 247.894,-), divisé en deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de cent vingt-trois virgule neuf cent quarante-sept Euros (EUR 123,947) chacune.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de mettre les statuts de la société en concordance avec les résolutions qui précèdent et de modifier, en conséquence, les articles 1, 2 et 3 qui auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de TRANSPORTS ARENDT & SCHACKMANN S.A.

Cette société aura son siège Colmar-Berg. Le siège pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision du conseil d'administration.

La durée de la société est indéterminée.

Art. 2. La société a pour objet le transport national et international de marchandises, la location de grues automobiles et de nacelles aériennes, le dépannage, l'organisation de la logistique dans le secteur du transport, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social, ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. Le capital social est fixé à deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt quatorze Euros (EUR 247.894), représenté par deux mille (2.000) actions de cent vingt-trois virgule neuf cent quarante-sept Euros (EUR 123,947) chacune.

Toutes les actions sont intégralement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi.»

Sixième résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Alex Arendt de ses fonctions d'administrateur de la société; décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat.

Septième résolution

L'assemblée nomme aux fonctions d'administrateur Monsieur Léon Schackmann, entrepreneur de transports, demeurant à Ermsdorf.

L'assemblée confirme dans leurs fonctions d'administrateur:

- Monsieur Jean Arendt, industriel, demeurant à Ettelbruck;
- Monsieur Cary Arendt, mécanicien, demeurant à Warken.

Les mandats des administrateurs prennent fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2004.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 12.00 heures.

Frais

Les frais des présentes sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et lecture faite, les comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Arendt, C. Arendt, L. Schackmann, A. Bastendorff, M. Cravatte.

Enregistré à Diekirch, le 27 décembre 2000, vol. 604, fol. 86, case 9. – Reçu 87.400 francs.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 4 janvier 2001.

M. Cravatte.

(06348/205/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

TRANSPORTS ARENDT & SCHACKMANN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7737 Colmar-Berg, Zone Industrielle.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 12 janvier 2001.

M. Cravatte.

(06349/205/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

PUBLI-CO S.A.H., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 22.946.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société PUBLI-CO S.A.H. tenue au nouveau siège social à L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel en date du 23 mai 2000 que:

- Le siège social de la société est dorénavant établi à L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel;
- que la composition du conseil d'administration est la suivante:

Maître Claude Wassenich, Président
Madame Sylvie Leick, Administrateur
Madame Thérèse Brasseur, Administrateur
et ce, jusqu'au terme en l'an 2003.

- Le commissaire de surveillance est:

Mlle Emmanuelle Brasseur
et ce, jusqu'au terme en l'an 2003.

C. Wassenich / S. Leick / T. Brasseur

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2001, vol. 548, fol. 6, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06286/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

QUATINGO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 32.607.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 octobre 2000

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quart du capital.

A partir de l'exercice social commençant le 1^{er} juillet 2000, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de LUF 2.150.000,- est converti à EUR 53.297,11, représenté par 2.150 actions sans désignation de valeur nominale. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article quatre des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le capital social est fixé à cinquante-trois mille deux cent quatre-vingt-dix-sept euros et onze cents (EUR 53.297,11), représenté par deux mille cent cinquante (2.150) actions sans désignation de valeur nominale.

Pour la société

QUATINGO HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2001, vol. 548, fol. 25, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06287/005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

RANDEOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 29.684.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2000

Messieurs Norbert Werner, Jean Bintner et Norbert Schmitz sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

A partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2000, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de LUF 20.000.000,- est converti à EUR 495.787,05 puis augmenté par prélèvement sur les résultats reportés pour le porter à EUR 500.000,-, représenté par 20.000 actions d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article quatre des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le capital social est fixé à cinq cent mille euros (EUR 500.000,-), représenté par vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,-) chacune.

Pour la société

RANDEOR HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2001, vol. 548, fol. 25, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06293/005/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

RABAUD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 34.642.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 43, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

RABAUD S.A.

Signature

(06288/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

RAIFFEISEN RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 49.848.

Extrait des résolutions du 19^{ème} Conseil d'Administration datées du 20 décembre 2000

«2. Monsieur Paul Lauterbour est élu en tant que Président de la Société en lieu et place de Monsieur Alphonse Sinnes, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire d'avril 2001.»

Pour la société

F. Gabriel

Directeur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 33, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06291/730/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

RAIFFEISEN RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 49.848.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 décembre 2000

«1. L'Assemblée décide d'augmenter le nombre des administrateurs pour le porter de trois à quatre.

2. L'Assemblée élit Monsieur Paul Lauterbour en tant qu'Administrateur avec effet à ce jour.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire d'avril 2006.

Pour la société

F. Gabriel

Directeur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 33, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06292/730/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

REST. INVEST INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 décembre 2000

L'AGE a décidé les points suivants:

1. Nomination du nouveau commissaire aux comptes Monsieur Richard Glay, société CASF LUX S.A., 166, rue de Dippach, L-8055 Bertrange.

2. Révocation sans quibus de gestion et avec effet immédiat de l'administrateur-délégué Monsieur Henri Body, demeurant 4, rue de la CECA, L-3439 Dudelange.

3. Vu la complexité du dossier, l'AGE décide de reporter la nomination d'un nouvel administrateur-délégué à la prochaine AG qui se tiendra en date du 31 mars 2001.

4. Acceptation de la démission du 5 juillet 2000 de l'administrateur-délégué Monsieur Romain Wolff, demeurant 57, rue Stade J. F. Kennedy, L-3502 Dudelange avec quibus de gestion.

B. Joseph / R. Wolff / R. Glay / P. Blasius / M. Heusbourg

Administrateur / Actionnaire / Commissaire aux Comptes / Mandataire / Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 51, case 34. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06300/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

RATIO HOLDINGS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 54.028.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2001, vol. 548, fol. 27, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

RATIO HOLDINGS LUXEMBOURG S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(06294/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

BUSINESS EUROPEAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 41.597.

DISSOLUTION

L'an deux mille, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

La société anonyme holding INDUCO HOLDING S.A., avec siège social à L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen, constituée par acte de Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie en date du 5 octobre 1992, publié au Mémorial C, numéro 622 du 28 décembre 1992, inscrite au registre de commerce sous le numéro B 41.525, ici représentée par Maître Véronique Achenne, avocat à la Cour, demeurant à L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen agissant en sa qualité de mandataire spécial en vertu d'un pouvoir datant du 18 décembre 2000 restant annexé à la présente.

Laquelle comparante a exposé au notaire instrumentaire et l'a requis d'acter ce qui suit:

- Que la société anonyme BUSINESS EUROPEAN HOLDING S.A., avec siège social à L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen, a été constituée par acte de Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie en date du 9 octobre 1992, publié au Mémorial C, numéro 114 du 17 mars 1993, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 41.597.

- Que le capital social de ladite société est fixé à un million deux cent cinquante mille francs (LUF 1.250.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs (LUF 1.000,-) chacune, entièrement libérées.

- Qu'elle est devenue propriétaire de l'intégralité des actions libérées du capital de ladite société.

- Qu'en tant actionnaire unique, elle a décidé de dissoudre et de liquider ladite société, celle-ci ayant cessé toute activité.

- Que partant, elle prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

- Que l'actionnaire unique déclare régler tout le passif de la société et transféré tous les actifs à son profit.

- Que l'actionnaire unique se trouve donc investi de tous les éléments actifs de la société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société, même inconnus à l'heure actuelle, et règlera également les frais des présentes.

- Qu'en conséquence, la liquidation de la société est achevée et celle-ci est à considérer comme définitivement clôturée et liquidée.

- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de surveillance pour l'exercice de leur mandat.

- Que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans au siège social de la société dissoute, à L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen ledit siège sera transféré à partir du 23 décembre 2000 à L-1660 Luxembourg, 74, Grand-rue.

- Que les actions au porteur ont été annulées en présence du notaire instrumentaire.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. Achenne, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 décembre 2000, vol. 864, fol. 85, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 janvier 2001.

B. Moutrier.

(06434/272/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

REAL ESTATES INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 41.054.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 548, fol. 56, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour la société REAL ESTATES INTERNATIONAL HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(06295/687/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 46.097.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 45, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 2 octobre 2000

L'assemblée générale renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas
- Monsieur Philippe Slendzak
- Monsieur Maurice Houssa

et le mandat de commissaire aux comptes de la société:

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de 2000.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

P. Rochas

Administrateur

(06296/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

TAMARIND HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 58.487.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 43, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

TAMARIND HOLDING S.A.

Signature

(06338/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

TAMARIND HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 58.487.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 décembre 2000

Monsieur Angelo De Bernardi, Madame Romaine Scheifer-Gillen et Madame Marie-Fiore Ries-Bonani sont renommés pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Adrien Schaus est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2003.

Pour extrait sincère et conforme

TAMARIND HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 43, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06339/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

REGALI DANIELA INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 79, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 36.141.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 36, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Signature.

(06297/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

REMAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 62.887.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 50, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

(06298/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

BT VORDERTAUNUS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 30.000,- DEM.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.749.

Extrait de la décision de l'associé unique du 16 septembre 1999

Il résulte de la décision de l'associé unique de la société à responsabilité limitée BT VORDERTAUNUS (LUXEMBOURG), S.à r.l., prise le 16 septembre 1999, que:

- Acceptation de la démission de M. Peter Gatehouse résidant à 46-50 Kensington Place, St Helier, Channel Islands de son poste de gérant de la société
- Décharge pleine et entière à M. Peter Gatehouse pour la période de son mandat.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 47, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06430/729/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

BT VORDERTAUNUS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 30.000,- DEM.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.749.

Extrait de la décision de l'associé unique du 27 octobre 2000

Il résulte de la décision de l'associé unique de la société à responsabilité limitée BT VORDERTAUNUS (LUXEMBOURG), S.à r.l., prise le 27 octobre 2000, que:

- Acceptation de la démission de Mme Ann Mills résidant à Dumaresq House, St Paul's Gate St Helier, Channel Islands de son poste de gérant de la société
- Décharge pleine et entière à Mme Ann Mills pour la période de son mandat.
- Acceptation de la démission de M. Timothy Haddleton résidant à Elizabethan Square, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies de son poste de gérant de la société.

Décharge pleine et entière à M. Timothy Haddleton pour la période de son mandat.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 47, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06431/729/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

RESTINVESTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 35.442.

Contrat de domiciliation

Entre la société anonyme EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG), avec siège social à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian, le domiciliataire,

et la société anonyme RESTINVESTO S.A., avec siège social à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian, la société domiciliée,

a été conclue en date du 11 décembre 2000 pour une durée indéterminée la convention de domiciliation requise par la loi du 31 mai 1999.

Pour réquisition
EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 45, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06301/636/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

ROLUC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 54.063.

L'an deux mille, le douze décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ROLUC S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R. C. Luxembourg section B numéro 54.063, constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 mars 1996, publié au Mémorial C numéro 248 du 18 mai 1996, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg:

- en date du 21 mai 1997, publié au Mémorial C numéro 467 du 28 août 1997;

- en date du 26 novembre 1998, publié au Mémorial C numéro 100 du 18 février 1999,

et suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 3 décembre 1999, publié au Mémorial C numéro 154 du 18 février 2000,

ayant un capital social de un milliard quatre cent millions de liras italiennes (1.400.000.000,- ITL).

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette.

La présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Françoise Hübsch, employée privée, demeurant à Echternacherbrück (Allemagne).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du Jour:

1.- Mise en liquidation de la société.

2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée désigne comme liquidateur:

Monsieur Adrien Schaus, comptable, demeurant à Tétange.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de vingt-cinq mille francs luxembourgeois, sont à la charge de la société.

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social est évalué à la somme de 29.167.320,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Scheifer-Gillen, F. Hübsch, A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 décembre 2000, vol. 512, fol. 17, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 janvier 2001.

J. Seckler.

(06302/231/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

CINACTIF.COM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5326 Contern, 3, rue de l'Étang.

R. C. Luxembourg B 76.695.

L'an deux mille, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

GROUPE TSF S.A., ayant son siège social à F-93214 Saint-Denis la Pleine, 33, rue Proudhon,

ici représentée par Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 1^{er} décembre 2000.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle société, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est le seul associé actuel de la société à responsabilité limitée CINACTIF.COM, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 14 juin 2000,

- Qu'elle a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'associé décide de transférer le siège social à L-5326 Contern, 3, rue de l'Étang, de sorte que le premier alinéa de l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. 1^{er} alinéa.** Le siège social est établi à Contern.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Galowich, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2000, vol. 127S, fol. 71, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 15 janvier 2001.

G. Lecuit.

(06435/220/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

CINACTIF.COM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5326 Contern, 3, rue de l'Étang.

R. C. Luxembourg B 76.695.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 15 janvier 2001.

G. Lecuit.

(06436/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

ROSEIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.859.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 42, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2001.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A.

Signature

(06303/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

SALON BIANCHINI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 65-67, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 25.596.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 janvier 2001, vol. 318, fol. 78, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

SALON BIANCHINI, S.à r.l.

(06306/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

DARNETT SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 59.129.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(06445/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

DARNETT SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 59.129.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2000

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Michèle Musty, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.
- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 21 décembre 2000.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 76, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06444/595/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

SANDERS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 45.361.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 45, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(06307/677/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

SANTUS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 64.846.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 50, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.
(06308/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

EURO INTERNATIONAL REINSURANCE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

Protokoll über die 4. ordentliche Gesellschafterversammlung vom 5. Mai 2000 um 12.00 Uhr

Anwesend:

Herr Götz Hartmann

Herr Dr. Erwin Möller

Herr Wilhelm Zeller, Vorsitzender des Verwaltungsrats

Herr Dietmar Stenzel, Verwaltungsratsmitglied und Protokollführer

Die Tagesordnung wurde wie folgt erledigt:

1) Herr Zeller übernahm den Sitzungsvorsitz und stellte fest, daß 100% des Gesellschaftskapitals anwesend sind, wobei Herr Dr. Möller und Herr Hartmann den HDI - Haftpflichtverband der Deutschen Industrie sowie die TALANX AG für deren Aktien vertreten, und die Versammlung damit beschlußfähig ist.

Das unterzeichnete Protokoll der 3. ordentlichen Gesellschafterversammlung liegt zur Einsicht vor.

2) Durch einstimmigen Beschluß wird die Zustimmung der Gesellschafter zum festgestellten Jahresabschluß 1999 erteilt.

3) Es erfolgt einstimmige Zustimmung, daß keine Dividende gezahlt wird.

4) Die Gesellschafter erteilen dem Verwaltungsrat einstimmig die Entlastung für das Geschäftsjahr 1999.

5) Zu Mitgliedern des Verwaltungsrats werden die Herren

- Götz Hartmann, wohnhaft Wennigser Str. 4, D-30989 Gehrden

- Dr. Erwin Möller, wohnhaft St. Wendel-Weg 7, D-30559 Hannover

- Dietmar Stenzel, wohnhaft 1, rue J.-P. Sauvage, L-2514 Luxembourg

- Wilhelm Zeller, wohnhaft Märchenweg 42, D-30938 Burgwedel-Wietze

deren jetziges Mandat mit Ablauf dieser Versammlung endet, für den Zeitraum von 6 Jahren wiederbestellt, so dass ihr neues Mandat mit Ablauf der Gesellschafterversammlung endet, die über das Geschäftsjahr 2005 befindet.

Die Gesellschafter erteilen ihre Zustimmung, dass mit der täglichen Geschäftsführung weiterhin das Verwaltungsratsmitglied Dietmar Stenzel beauftragt wird bei unverändertem Katalog der Geschäfte, die der Zustimmung des Verwaltungsrats bedürfen.

6. Die Gesellschafter bestätigten einstimmig die Bestellung von KPMG als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft für das laufende Geschäftsjahr 2000.

7. Die Gesellschafter beschliessen, dass das Aktienkapital der Gesellschaft auf Euro umgestellt wird, wobei die Anzahl der ausgegebenen Aktien unverändert bleibt und die einzelne Aktie ohne Nennwert ist.

Der Artikel 5 der Satzung wird daher dahingehend geändert, dass das Gesellschaftskapital EUR 10.225.837,62 beträgt, aufgeteilt in 20.000 Aktien ohne Nennwert. Das genehmigte Kapital beträgt EUR 25.564.594,06.

Die obigen Beschlüsse werden unter dem Datum des 2. Juni 2000 veröffentlicht werden.

Der nächste satzungsgemäße Termin für die ordentliche Gesellschafterversammlung ist der 1. Juni 2001.

Unterschrift / Unterschrift / Unterschrift

Versammlungsleiter / Protokollführer / Gesellschafter

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2000, vol. 547, fol. 62, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06458/206/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

SCHIFFAHRTS GESELLSCHAFT REEDEREI HAMBURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 50.375.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 43, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

SCHIFFAHRTS GESELLSCHAFT REEDEREI HAMBURG S.A.

Signature

(06309/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

SEAWELL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 10A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 12.225.

—
Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(06310/226/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

SEURISOL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 69.879.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 548, fol. 56, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour la société SEURISOL LUXEMBOURG, S.à r.l.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(06311/687/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

VELAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 47.444.

—
Le bilan au 31 mai 1998, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2001, vol. 548, fol. 27, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

VELAR HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(06362/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

VELAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 47.444.

—
Le bilan au 31 mai 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2001, vol. 548, fol. 27, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

VELAR HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(06363/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

**SIGNAL LUX INVESTMENT S.A., Société Anonyme,
(anc. SIGNAL LUX HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 18.458.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 42, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2001.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(06312/587/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

SINTEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 57.314.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2000

Messieurs Patrick Zurstrassen, Jean Arrou Vignod et Norbert Schmitz sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 1 an. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 1 an.

A partir de l'exercice commençant le 1^{er} janvier 2000, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de LUF 234.000.000,- est converti à EUR 5.800.708,48 représenté par 85.000 actions sans désignation de valeur nominale.

Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article trois des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à cinq millions huit cent un mille euros (EUR 5.801.000,-) représenté par quatre-vingt-cinq mille (85.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Pour la société SINTEX HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2001, vol. 548, fol. 25, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06315/005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

WIMPOLE COMPANY LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 53.605.

—
Les bilans aux 31 décembre 1996 et 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 46, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(06373/631/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

WIMPOLE COMPANY LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 53.605.

—
Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 10 janvier 2001:

- L'annulation des comptes annuels aux 31 décembre 1996 et 31 décembre 1997, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ajournée des actionnaires en date du 11 octobre 1999 et déposés au registre de commerce et des sociétés le 10 mars 2000, est approuvée à l'unanimité;

- Les comptes annuels rectifiés, aux 31 décembre 1996 et 31 décembre 1997, sont approuvés à l'unanimité.

Luxembourg, le 10 janvier 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 46, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06374/631/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

SINTOCHEM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 45.907.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 50, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Signatures.

(06316/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

GUMMI-ROLLER ,GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1531 Luxemburg, 17-19, rue de la Fonderie.

Im Jahre zweitausend, am sechsten Dezember.

Vor Notar Edmond Schroeder, im Amtssitze zu Mersch.

Sind erschienen:

1. GUMMI-ROLLER, GmbH, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechts, mit Sitz in Eschborn, hier vertreten durch Herrn Hubert Reiff, Geschäftsmann, wohnhaft in D-72762 Reutlingen, Kammweg 32, handelnd als alleinvertretungsberechtigter Geschäftsführer der Gesellschaft mit Einzelzeichnungsrecht.
2. EVERGREEN S.A., eine Gesellschaft luxemburgischen Rechts, mit Sitz in Medingen, hier vertreten durch Frau Paulette Besch, Angestellte, wohnhaft in Medingen und Fräulein Nathalie Grun, Pädagogin, wohnhaft in Medingen, als Verwaltungsratsmitglieder der Gesellschaft.

Welche Komparenten erklären alleinige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung GUMMI-ROLLER, GmbH, mit Sitz zu Luxemburg, zu sein.

Die Gesellschaft wurde gegründet laut Urkunde aufgenommen unter Privatschrift, am 11. Dezember 1954, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations vom 30. Dezember 1954, Nummer 93.

Die Satzung der Gesellschaft wurde zuletzt abgeändert laut Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 16. Oktober 1992, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations vom 6. Januar 1993, Nummer 6.

Die Komparenten ersuchten den Notar folgende Beschlüsse zu beurkunden:

Erster Beschluss

Herr Daniel Grun, zeitlebens Geschäftsführer der Gesellschaft mit beschränkter Haftung GUMMI-ROLLER GmbH, mit Sitz in Medingen, ist am 3. Dezember 2000 verstorben.

Zum neuen Geschäftsführer auf unbestimmte Dauer wird ernannt:

Herr Immanuel Kohn, Geschäftsführer, wohnhaft in D-72764 Reutlingen, Bellinostrasse 110.

Herr Hubert Reiff, Geschäftsmann, wohnhaft in D-72764 Reutlingen, Kammweg 32, wird in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer bestätigt.

Zweiter Beschluss

Die Komparenten beschliessen dass die Befugnisse der Geschäftsführer all diejenigen Tätigkeiten begreifen, welche notwendig sind zur Geschäftsführung der Gesellschaft und die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft, sei es gerichtlich oder aussergerichtlich.

Für die laufende Geschäftsführung wird Prokura erteilt an:

- Herrn David Denys, Ingenieur, wohnhaft in B-6747 Meix le Tige, 3, rue du Tram;

- Frau Sonia Majerus, kaufmännische Angestellte, wohnhaft in L-6112 Junglinster, 15, rue de Bourglinster.

Die Gesellschaft wird vertreten durch die gemeinsame Unterschrift der vorgenannten Personen oder durch die Unterschrift einer dieser Person zusammen mit der Unterschrift eines Geschäftsführers.

Für sonstige Verpflichtungen der Gesellschaft, die über die laufende Geschäftsführung hinausgehen, dies gilt besonders für das Erscheinen der Gesellschaft vor einem Notar, ist die gemeinsame Unterschrift der beiden Geschäftsführer, das heisst von Herrn Hubert Reiff und Herrn Immanuel Kohn zusammen erfordert.

Worüber Urkunde, aufgenommen und geschlossen zu Mersch, in der Amtsstube des instrumentierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: H. Reiff, P. Besch, N. Grun, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 11 décembre 2000, vol. 416, fol.15, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Mersch, den 18. Dezember 2000.

E. Schroeder.

(06478/228/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

SOCALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 39.683.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2001, vol. 548, fol. 27, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

SOCALUX S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(06317/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

SOCIETE FINANCIERE POUR LES PAYS D'OUTRE-MER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 58.649.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 50, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

(06321/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

FUSION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 62.763.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 47, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(06472/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

FUSION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 62.763.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 décembre 2000

* Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.

* L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999.

* L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Michèle Musty, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

* Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 47, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06471/595/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

SOCIETE FINANCIERE RENAISSANCE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 16.542.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2001, vol. 548, fol. 6, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Signature.

(06322/604/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

SOCIETE FINANCIERE RENAISSANCE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 16.542.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 2000

L'an deux mille et le deux juin à 10.00 heures.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme dite SOCIETE FINANCIERE RENAISSANCE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation à eux faite par le Conseil d'Administration.

Il a été dressé une liste de présence qui a été signée, à leur entrée en séance, par tous les membres présents à la réunion, tant en leur nom personnel que comme mandataires des actionnaires absents.

L'Assemblée procède à la désignation de son bureau:

Sont nommés: Président: Monsieur Eric A. Gimmi
 Secrétaire: M^e Claude Wassenich
 Scrutatrice: Madame Thérèse Brasseur.

Le bureau ainsi constitué constate, d'après la liste de présence signée par tous les Actionnaires présents ou représentés, que les porteurs des deux mille cinq cents actions, représentant la totalité du capital social, sont réunis et que dans ces circonstances il a pu être fait abstraction des convocations prévues par la loi. Par ailleurs l'Assemblée décharge expressément et pour autant que de besoin, le Conseil d'Administration en déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à ses délibérations, à savoir:

- 1) Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 1999.
- 2) Approbation, s'il y a lieu, de ces rapports, du bilan et du compte de pertes et profits et affectation des résultats.
- 3) Ratification des décisions prises par le Conseil d'Administration conformément au procès-verbal en date du 18 octobre 1999.
- 4) Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.
- 5) Divers.

Monsieur le Président déclare que le bilan, compte de pertes et profits et les rapports du Conseil d'Administration ainsi que celui du Commissaire aux comptes ont été mis à la disposition des Actionnaires, puis donne lecture de ces rapports.

La discussion générale est alors ouverte. Après un échange d'observations et lorsque personne ne demande plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix:

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes, les approuve dans toutes leurs parties.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration ainsi que le Commissaire aux comptes s'abstenant de prendre part au vote sur ce point.

Deuxième résolution

L'Assemblée approuve intégralement le bilan et le compte de pertes et profits de l'exercice clos le 31 décembre 1999 tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration et décide d'affecter les résultats comme suit:

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report déficitaire au 1 ^{er} janvier 1999	- 10.594.06 CHF
- Bénéfice de l'exercice 1999	27.292.69 CHF
	<hr/>
	16.698.63 CHF
- Attribution à la réserve légale	- 14.075.00 CHF
	<hr/>
- Report à compte nouveau	2.623.63 CHF

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée ratifie la nomination de M^e Claude Wassenich aux fonctions d'Administrateur-Délégué et ce pour une période statutaire de six ans et ratifie également le transfert du domicile social en l'étude de M^e Claude Wassenich, sis 54, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne décharge de leur gestion aux Administrateurs ainsi qu'au Commissaire aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration et le Commissaire aux comptes s'abstenant de prendre part au vote sur ce point.

Cinquième résolution

Néant.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.00 heures. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

E. A. Gimmi / T. Brasseur / M^e C. Wassenich.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2001, vol. 548, fol. 6, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06323/000/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

SOCIETE INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE DE KOPSTAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 66.168.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 42, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2001.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signatures

(06324/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

FOLIO ONE 2000 LIMITED, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 29, rue Notre-Dame.

STATUTS

Dénomination, siège

FOLIO ONE 2000 LIMITED, avec siège à L-2240 Luxembourg, 29, rue Notre-Dame, est une succursale de la maison-mère, la société FOLIO ONE 2000 LIMITED, société à responsabilité limitée (Private Limited Company) de droit anglais avec siège à Orchard House Birling Road Ryarsh West Malling Kent ME19 5LS, enregistré au registre de commerce pour l'Angleterre et Wales, le «Companies House Cardiff United Kingdom» sous le numéro 3950012.

Objet

La société a pour objet la vente, l'importation et l'exportation de produits en plastique, en papier, en bois et en métal.

La société peut faire toutes opérations commerciales et financières, mobilières et immobilières qui se rattachent directement ou indirectement à son objet social ou qui peuvent favoriser l'extension et le développement.

Capital social

Le capital social de la maison-mère avec siège à Orchard House Birling Road Ryarsh West Malling Kent MB19 5LS est de 100,- (cent) livres anglaises divisé en 100 (cent) parts sociales de une livre anglaise chacune.

Gérance de la société

Suivant décision de l'assemblée générale des associés du 15 janvier 2001 la gérance de la succursale est confiée à Monsieur Graeme Charles Shotter demeurant à Orchard House Birling Road Ryarsh West Malling Kent.

Disposition de l'acte de société

La succursale a été constituée par décision de l'assemblée générale des associés du 15 janvier 2001.

Sauf décision à prendre par les associés réunis en assemblée générale, le gérant a tous les pouvoirs pour agir au nom et pour compte de la succursale.

Durée de la société

La succursale est constituée pour une durée illimitée, commençant le jour de la décision de l'assemblée du 15 janvier 2001.

Luxembourg, le 17 janvier 2001.

Pour réquisition

Signature

(06399/643/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

SOCIETE D'INVESTISSEMENT WACAPRO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 28.464.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 40, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARIBAS LUXEMBOURG

Signatures

(06325/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

SOCIETE LE COQ S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 42.337.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2001, vol. 548, fol. 27, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

SOCIETE LE COQ S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(06326/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

SOFIGA S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 46.172.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2000

Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 1 an.

A partir de l'exercice social commençant le 1^{er} décembre 1999, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de FRF 14.500.000,- est converti à EUR 2.210.510,75 puis augmenté par prélèvement sur les résultats reportés pour le porter à EUR 2.247.500,- représenté par 145.000 actions d'une valeur nominale de EUR 15,5 chacune. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article cinq des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à deux millions deux cent quarante-sept mille cinq cents euros (EUR 2.247.500,-) représenté par cent quarante-cinq mille (145.000) actions d'une valeur nominale de quinze euros et cinquante cents (15,5) chacune.»

Pour la société SOFIGA S.A.H.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2001, vol. 548, fol. 25, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06327/005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

SWICORP INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 36.929.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 3 janvier 2001 que:

* Monsieur Kamel Lazaar, Director, demeurant 40, chemin de la Gabiule, CH-1245 Collonge-Bellerive a été élu Administrateur-Délégué.

Luxembourg, le 17 janvier 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 51, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06334/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

SOGEFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 42.917.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2001, vol. 548, fol. 27, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

SOGEFIN S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(06328/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

SOLAR SCREEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8221 Mamer, 1, rue Cunégonde.
R. C. Luxembourg B 22.286.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 34, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2001.

Signatures.

(06329/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

SOLELEV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Z.I. route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 72.204.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2001, vol. 548, fol. 27, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

(06330/642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

ASTRAL HOLDING S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 8.533.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 62, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(06417/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

ASTRAL HOLDING S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 8.533.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire tenue le 6 mai 1999

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats jusqu'à ce jour;

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 62, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06418/565/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

SOVIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 65.431.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 55, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

SOVIM S.A.

Deux Administrateurs

Signatures

(06331/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

SPRING MULTIPLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 69.423.

L'an deux mille, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG S.A., société anonyme avec siège social à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer,

représentée par Me Jean Steffen, avocat, demeurant à Luxembourg,
en vertu d'une procuration sous seing privé du 18 décembre 2000,

2) SUEZ LYONNAISE DES EAUX S.A., société de droit français avec siège social à F-92753 Nanterre, 72, avenue de la Liberté,

représentée par M^e Claudie Grisius, avocat, demeurant à Luxembourg,
en vertu d'une procuration sous seing privé du 15 décembre 2000.

Les procurations prémentionnées, après avoir été signées ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'acter:

1) Qu'ils sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée SPRING MULTIPLE, S.à r.l., dont ils détiennent l'intégralité des parts sociales.

2) Que la société SPRING MULTIPLE, S.à r.l., inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B, numéro 69.423, a été constituée sous la dénomination de SPRING LEVERAGE 99, S.à r.l. suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 2 avril 1999, publié au Mémorial C, numéro 493 du 28 juin 1999 et que les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentaire en date du 7 mai 1999, publié au Mémorial C, numéro 546 du 16 juillet 1999 et en date du 28 février 2000, publié au Mémorial C, numéro 479 du 6 juillet 2000.

3) Que le capital social est fixé à trente-cinq mille euros (35.000,- EUR) divisé en trois cent cinquante (350) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.

4) Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes, conformes à l'ordre du jour:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 4 pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet la prise de participations dans, et la gestion en qualité de gérant commandité des sociétés en commandite par actions holdings SPRING MULTIPLE 99 S.C.A., SPRING MULTIPLE 2000 S.C.A., SPRING MULTIPLE 2000 A S.C.A., SPRING MULTIPLE 2000 B S.C.A. et, plus généralement, de toute société en commandite par actions dont l'objet consiste à permettre ou à favoriser la participation des salariés du groupe SUEZ LYONNAISE DES EAUX dans l'accroissement de valeur des actions SUEZ LYONNAISE DES EAUX.

La société peut souscrire et détenir des actions de commanditaire des sociétés en commandite par actions holdings SPRING MULTIPLE 99 S.C.A., SPRING MULTIPLE 2000 S.C.A., SPRING MULTIPLE 2000 A S.C.A., SPRING MULTIPLE 2000 B S.C.A. et, plus généralement, de toute société en commandite par actions dont l'objet consiste à permettre ou à favoriser la participation des salariés du groupe SUEZ LYONNAISE DES EAUX dans l'accroissement de valeur des actions SUEZ LYONNAISE DES EAUX.

La société peut également acquérir, céder ou emprunter des actions émises par SUEZ LYONNAISE DES EAUX.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 9 dans ses deuxième et troisième paragraphes pour lui donner la teneur suivante (le reste de l'article demeurant inchangé):

«Lorsque la société comporte plus d'un associé, les restrictions suivantes s'appliquent à toute cession de parts sociales:

(i) les parts sociales sont librement cessibles entre associés;

(ii) toute cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée que moyennant l'agrément donné en assemblée générale à l'unanimité des associés.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 11 pour lui donner la teneur suivante:

«La société est administrée par un ou plusieurs gérants résidents du Bénélux qui disposent des pouvoirs les plus étendus afin d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la société, à l'exception de ceux qui sont réservés à l'assemblée générale par la loi, les statuts ou un règlement intérieur fixé par l'assemblée des associés.

Toutefois, toute décision de vote sur les actions SUEZ LYONNAISE DES EAUX détenues par la société ou par l'une des sociétés en commandite par actions visées à l'article 4 des présents statuts, prise par la société agissant pour elle-même (en cas de détention directe des actions) ou en qualité de gérant commandité desdites sociétés en commandite par actions (en cas de détention des actions par ces sociétés) devra obligatoirement être prise dans le même sens que celle prise par le fonds commun de placement d'entreprise SPRING MULTIPLE 2000 mis en place par SUEZ LYONNAISE DES EAUX pour ses salariés français.

Le(s) gérant(s) représente(nt) la société à l'égard des tiers et tout contentieux dans lequel la société apparaît comme demandeur ou comme défendeur, sera géré au nom de la société par le(s) gérant(s).

Il(s) est/sont nommé(s) par l'assemblée générale des associés pour une durée indéterminée. Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs agents ou fondés de pouvoir, associés ou non.

La société est engagée, en toutes circonstances, par les signatures conjointes de deux gérants ou la signature de l'agent ou fondé de pouvoir en cas de délégation de pouvoirs conformément à l'alinéa précédent.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 12 pour lui donner la teneur suivante:

«Par dérogation à l'article précédent, les actes suivants ne sauraient être valablement accomplis au nom de la société par le(s) gérant(s) seuls mais requièrent une décision unanime des associés prise en assemblée générale:

(i) toute décision de la société de se retirer de la gestion de la société en commandite par actions holding SPRING MULTIPLE 99 S.C.A. prise avant le 31 août 2004, toute décision de la société de se retirer de la gestion des sociétés en commandite par actions holdings SPRING MULTIPLE 2000 S.C.A. et SPRING MULTIPLE 2000 B S.C.A. prise avant le 2 janvier 2006 et toute décision de la société de se retirer de la gestion de la société en commandite par actions holding SPRING MULTIPLE 2000 A S.C.A. prise avant le 2 janvier 2007;

(ii) toute décision de la société d'approuver une modification des statuts ou du règlement intérieur de l'une quelconque des sociétés en commandite par actions visées à l'article 4 des présents statuts;

(iii) toute décision de la société de proposer la distribution d'un dividende par l'une quelconque des sociétés en commandite par actions visées à l'article 4 des présents statuts;

(iv) toute décision de la société de faire émettre, en vertu de la clause de capital autorisé, des actions de gérant commandité ou des actions de commanditaire par l'une quelconque des sociétés en commandite par actions visées à l'article 4 des présents statuts;

(v) toute vente, toute demande de rachat auprès de l'émetteur et plus généralement tout acte de disposition portant sur les obligations émises par CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG S.A. détenues par l'une quelconque des sociétés en commandite par actions visées à l'article 4 des présents statuts.

Toutefois, par dérogation à l'alinéa précédent, le(s) gérant(s) de la société sont autorisés à demander le rachat à l'émetteur d'autant d'obligations qu'il est présenté de demandes de rachat d'actions des sociétés en commandite par actions, au fur et à mesure qu'elles sont présentées par les actionnaires commanditaires, conformément aux stipulations des statuts desdites sociétés;

(vi) toute décision de reporter la liquidation des investissements de l'une quelconque des sociétés en commandite par actions visées à l'article 4 des présents statuts;

(vii) toute constatation d'une «circonstance exceptionnelle» telle que définie dans les statuts et le règlement intérieur des sociétés en commandite par actions holdings SPRING MULTIPLE 2000 S.C.A., SPRING MULTIPLE 2000 A S.C.A. et SPRING MULTIPLE 2000 B S.C.A.;

(viii) toute appréciation portée sur la qualification de «Filiale» telle que définie dans les statuts des sociétés en commandite par actions holdings SPRING MULTIPLE 2000 S.C.A., SPRING MULTIPLE 2000 A S.C.A. et SPRING MULTIPLE 2000 B S.C.A.; et

(ix) toute décision prise par la société en tant que représentant des porteurs de warrants émis par CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ le 28 décembre 2000.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 14 dans son premier paragraphe pour lui donner la teneur suivante (le reste de l'article demeurant inchangé):

«Les associés peuvent être réunis par la gérance en assemblée générale se tenant à Luxembourg à toutes les époques de l'année. Tout associé a le droit de requérir à la gérance la convocation d'une assemblée avec un ordre du jour que cet ou ces associé(s) indique(nt).»

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 15 dans son deuxième paragraphe pour lui donner la teneur suivante (le reste de l'article demeurant inchangé):

«L'assemblée générale ne délibère valablement qu'autant qu'elle est composée d'un nombre d'associés représentant par eux-mêmes ou comme mandataires plus de la moitié du capital social, et aucune décision n'est valablement prise qu'autant qu'elle est adoptée par des associés représentant par eux-mêmes ou comme mandataires plus de la moitié dudit capital.

Toutefois, les modifications des statuts et du règlement intérieur de la société sont décidées à l'unanimité des associés.»

Septième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 17 dans son troisième alinéa pour lui donner la teneur suivante (le reste de l'article demeurant inchangé):

«Chaque année au dernier jour du mois de juin il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un Compte de pertes et profits.

Les produits de la société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la constitution d'un fonds de réserve. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Steffen, Cl. Grisius, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 55, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2001.

P. Frieders.

(06332/212/142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

BLUNIT INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 55.433.

Bilan, Comptes annuels révisés pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1999, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 janvier 2001.

Pour le notaire Jean Seckler

C. Dostert

(06423/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

BLUNIT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2011 Luxembourg, 398, route d'Esch.

Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 30 octobre 2000

Sont présents:

M. Stefano Bolla, administrateur

M. Aloyse May, administrateur

Mrs. Katia Scheidecker, administrateur

Messieurs les actionnaires,

Nous vous adressons ci-après les comptes annuels révisés pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1999.

Nous sommes d'avis que ces comptes reflètent fidèlement la situation financière de la société.

Nous vous joignons également en annexe le rapport du commissaire daté au 17 octobre 2000.

Nous vous remercions dès lors de bien vouloir approuver ces comptes dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société.

A. May / K. Scheidecker / S. Bolla

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Grevenmacher, le 29 décembre 2000, vol. 167, fol. 96, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(06424/231/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

MYRIAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 60.240.

Le bilan de la société au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 56, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(06502/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

MYRIAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 60.240.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 56, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(06503/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

MYRIAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 60.240.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 décembre 2000

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.
 - L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999.
 - L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de Madame Michèle Musty, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises, demeurant 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.
 - Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.
- Vu les stipulations de la loi du 17 novembre 1998 relative à la conversion, par les sociétés commerciales, de leur capital en euro et après en avoir délibéré, l'Assemblée prend également les résolutions suivantes à l'unanimité:
- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à convertir en euro, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, le capital social actuellement exprimé en LUF, et ce pendant la période transitoire allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001.
 - L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, à augmenter le capital souscrit et éventuellement le capital autorisé dans les limites et selon les modalités prévues par la loi relative à la conversion, par les sociétés commerciales, de leur capital en euro, et ce pendant la période transitoire allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001.
 - L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, à adapter ou à supprimer la mention de la valeur nominale des actions si nécessaire, et ce pendant la période transitoire allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001.
 - L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, à adapter l'article 5 des statuts, et ce pendant la période transitoire allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001.
- Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 56, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06501/595/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

STENO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 32.628.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, vol. 548, fol. 56, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour la société STENO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(06333/687/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

TABRIZ FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 25.473.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 octobre 2000

Messieurs Norbert Werner, Jean Bintner et Norbert Schmitz sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

A partir de l'exercice social commençant le 1^{er} juillet 2000, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital soical de LUF 64.750.000,- est converti à EUR 1.605.110,57 puis augmenté par prélèvement sur les résultats reportés pour le porter à EUR 1.618.750,- représenté par 64.750 actions d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article quatre des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le capital social est fixé à un million six cent dix-huit mille sept cent cinquante euros (EUR 1.618.750,-) représenté par soixante-quatre mille sept cent cinquante (64.750) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,-) chacune.»

Pour la société TABRIZ FINANCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2001, vol. 548, fol. 25, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06336/005/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

DINAMIKA, Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 44.842.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 40, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 4 août 2000

1. Ont été nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire délibérant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

Monsieur Eric Leclerc, Luxembourg, président

Madame Martine Kapp, Luxembourg

Monsieur Philippe Gilain, Luxembourg

Monsieur Charles Meyer, Luxembourg

2. A été nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire délibérant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

CHECK CORP., Alofi, Niue

3. Le siège social a été transféré de 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg à 2, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(06447/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

NEXINVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg 76.823.

L'an deux mille, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

NEXITY INVESTMENT PARTNERSHIP L.P., dont le siège social est établi à Clarend House, 2, Church Street, Hamilton, Bermuda,

ici représentée par Monsieur Bart Zech, juriste, demeurant à Luxembourg,
en vertu d'une procuration datée du 14 décembre 2000.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit :

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société NEXINVESTMENTS S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 27 juin 2000, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 853 du 22 novembre 2000, dont les statuts ont été modifiés suivant acte du notaire instrumentant en date du 30 juin 2000, en voie d'être publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier la durée de la société d'une durée illimitée en une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, de sorte que la durée de vie de la société s'étendra du 27 juin 2000 au 26 juin 2098 inclus.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier en conséquence l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 3. La durée de la société est fixée pour une période allant du 27 juin 2000 au 27 juin 2098 inclus.

Suit la version anglaise:

Art. 3. The duration of the company is fixed for a period starting on June 27, 2000 and ending on June 27, 2098, included.

Troisième résolution

L'associé unique décide de modifier l'année sociale d'une année calendrier en une année débutant le 15 juillet et se terminant le 14 juillet de l'année suivante et qu'en conséquence, la première année sociale ayant débuté le 27 juin 2000, s'est terminée le 14 juillet 2000.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de modifier en conséquence l'article 15 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 15. L'année sociale commence le 15 juillet et se termine le 14 juillet de l'année suivante, à l'exception de la première année qui a débuté à la date de constitution et s'est terminée le 14 juillet 2000.

Suit la version anglaise:

Art. 15. The Company's year starts on the 15th of July and ends on the 14th of July of the following year, with the exception of the first year, which has begun on the date of the formation of the Company and has ended on July 14, 2000.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Zech, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2000, vol. 127S, fol. 71, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 12 janvier 2001.

G. Lecuit.

(06508/220/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

NEXINVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg 76.823.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 12 janvier 2001.

G. Lecuit.

(06509/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

TAILLERIE LUXEMBOURGEOISE DE PIERRES PRECIEUSES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4917 Bascharage, rue de la Continentale.
R. C. Luxembourg B 11.535.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 34, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2001.

Signatures.

(06337/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

TE/WE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Jos. Kieffer.
R. C. Luxembourg B 68.919.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 34, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2001.

Signatures.

(06340/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

THE TREE TOP COMPUTER TRAINING ACADEMY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4465 Soleuvre, 2, rue du Puits.
R. C. Luxembourg B 52.263.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 janvier 2001, vol. 318, fol. 78, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Soleuvre, le 19 janvier 2001.

THE TREE TOP COMPUTER TRAINING ACADEMY, S.à r.l.

(06341/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

BALIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 45.997.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 62, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(06420/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

BALIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 45.997.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire
tenue à la date statutaire du 20 avril 1999*

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats jusqu'à ce jour;

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2004;

4. L'Assemblée constate que le capital social de la société est intégralement absorbé par des pertes.

Après délibérations et votes, l'Assemblée décide de poursuivre l'activité de la société, ceci conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 62, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06419/565/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

TITLIS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 32.613.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 octobre 2000

A partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2000, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de LUF 1.250.000,- est converti à EUR 30.986,69 puis augmenté par prélèvement sur les résultats reportés pour le porter à EUR 31.250,- représenté par 1.250 actions d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article quatre des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,-) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Pour la société TITLIS PARTICIPATIONS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2001, vol. 548, fol. 25, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06342/005/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

MECON LUXEMBOURG, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5612 Mondorf-les-Bains, 56, avenue François Clement.

H. R. Luxemburg B 40.251.

Im Jahre zweitausend, den neunzehnten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Blanche Moutrier, mit dem Amtssitz zu Esch-sur-Alzette.

Sind erschienen:

1) Frau Véronique Achenne, Rechtsanwältin, wohnhaft in Luxemburg,

2) Frau Rolande Colling, Büroangestellte, wohnhaft in Noertzingen,

beide handelnd in ihrer Eigenschaft als Verwaltungsratsmitglieder der INTERMEDICAL HOLDING S.A.H. gegründet gemäss Urkunde von Notar André Schwachtgen, mit Amtssitz in Luxemburg, am 3. Juni 1992, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 490 vom 28. Oktober 1992, eingetragen im Handelsregister beim Bezirksgericht Luxemburg unter Nummer B 40.625

Die Komparentinen, handelnd wie eingangs erwähnt, erklärten dass die Gesellschaft INTERMEDICAL HOLDING S.A.H., die alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung MECON LUXEMBOURG, S.à r.l., mit Sitz zu L-5612 Mondorf-les-Bains, 56, avenue François Clement, eingetragen im Handelsregister beim Bezirksgericht Luxemburg unter Nummer B 40.251 ist.

Genannte Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den Notar André Schwachtgen, mit Amtssitz in Luxemburg, am 22. April 1992, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 433 vom 29. September 1992.

Die Satzung wurde abgeändert gemäss Urkunde von Notar Schwachtgen vorerwähnt am 11. August 1992, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 577 vom 8. Dezember 1992.

Das Gesellschaftskapital beträgt fünfhunderttausend Luxemburger Franken (LUF 500.000,-), aufgeteilt in fünfhundert (500) Anteile von jeweils eintausend Luxemburger Franken (LUF 1.000,-) pro Aktien.

Sodann ersuchten die Komparentinen, handelnd wie eingangs erwähnt, den amtierenden Notar folgenden gemäss übereinstimmender Tagesordnung einstimmig gefassten Beschluss zu beurkunden wie folgt:

Erster und einziger Beschluss

Die alleinige Gesellschafterin beschliesst die vorzeitige Auflösung der Gesellschaft.

Zum Liquidator wird Herr Prof. Dr. Gerhard Hücker, Wirtschaftswissenschaftler, wohnhaft in L-5612 Mondorf-les-Bains, 56, rue François Clement bestellt.

Dem Liquidator wird hiermit Vollmacht erteilt die Gesellschaft in allen Angelegen deren Auflösung betreffend zu vertreten, die Aktiva zu realisieren, die Passiva zu begleichen und den die Nettoaktiva unter die Aktionäre im Verhältnis zu ihren jeweiligen Anteilen zu verteilen.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden, haben die Komparenten zusammen mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Unterzeichnet: V. Achenne, R. Colling, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 décembre 2000, vol. 864, fol. 86, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Für gleichlautende Ausfertigung auf stempelfreiem Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial C.

Esch-sur-Alzette, le 19 janvier 2001.

B. Moutrier.

(06493/272/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

TIZZANO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 30.920.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 novembre 2000

Messieurs Norbert Werner, Jean Bintner et Norbert Schmitz sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

A partir de l'exercice social commençant le 1^{er} juillet 2000, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de LUF 1.250.000,- est converti à EUR 30.986,69 puis augmenté par prélèvement sur les résultats reportés pour le porter de EUR 31.250,- représenté par 1.250 actions d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article quatre des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,-) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Pour la société TIZZANO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2001, vol. 548, fol. 25, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06343/005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

TOP-OPTIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4599 Differdange, 52, rue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 50.490.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 janvier 2001, vol. 318, fol. 79, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 19 janvier 2001.

TOP-OPTIC, S.à r.l.

(06344/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

PROSPECTOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 62.219.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(06516/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

PROSPECTOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 62.219.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire du 12 janvier 2001 a nommé MONTBRUN REVISION, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri commissaire aux comptes pour terminer le mandat de Monsieur Edmond Ries, démissionnaire et de Madame Regina Pinto, employée privée, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12 avenue de la Porte-Neuve, administrateur en remplacement de Madame Yasmine Birgen-Ollinger, démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2001.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 59, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06517/535/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

TRADAIR CARGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 28.488.

Les mandats étant venus à échéance, les actionnaires ont décidé en assemblée générale ordinaire le 9 novembre 2000:

1. Sont nommés administrateurs:

Monsieur Patrick Uhres, commerçant, demeurant à Luxembourg,
Madame Yvette Ferrari, comptable, demeurant à Luxembourg,
Madame Gilberte Nestler, comptable, demeurant à Esch-sur-Alzette.

2. Est nommé commissaire aux comptes:

Monsieur Claude Uhres, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg.

3. Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 38, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06345/603/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

ELS S.A.H., Société Anonyme.

Capital social: 3.500.000,- LUF.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 63.069.

Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg, le 9 janvier 2001

L'an deux mille, le neuf janvier.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ELS S.A.H. ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X septembre, R.C. Luxembourg section B 63.069.

Les fonctions du bureau de l'assemblée sont assumées par Monsieur Guy Feite, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le bureau constate que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les 35.000,- (trente cinq mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Démission et nomination du commissaire aux comptes;
2. Démission et nomination des administrateurs;
3. Transfert du siège social au 38, av. du X Septembre, L-2550 Luxembourg;

Première résolution

La démission du commissaire aux comptes de la société est acceptée; est nommée comme nouveau commissaire aux comptes de la société:

la société INTERNATIONAL COMMERCIAL MANAGEMENT S.A., ayant son siège social au 18, Val Sainte Croix, L-1370 Luxembourg, qui terminera le mandat de son prédécesseur.

Deuxième résolution

Les démissions des trois administrateurs sont acceptées; sont nommés comme nouveaux administrateurs la Société MONDIAL TRADERS s.a.l., ayant siège social au Rue Badaro, Beyrouth (Liban), la société COMPAGNIE D'ETUDE ET DE CONSEIL S.A., ayant son siège social au 38, avenue du X septembre, L-2550 Luxembourg et Monsieur Guy Feite, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Troisième résolution

L'assemblée décide de transférer avec effet immédiat le siège social au 38, avenue du X septembre, L-2550 Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait et passé à Luxembourg, le 9 janvier 2001.

Signature

Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 548, fol. 58, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06449/000/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

TRANSFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 21.182.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 42, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2001.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(06346/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

ROCK INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 36.203.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(06528/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

ROCK INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 36.203.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 15 décembre 2000

* Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.

* L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999.

* L'assemblée accepte les démissions de Madame Michèle Musty, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de leurs fonctions d'administrateur de la société avec effet immédiat.

L'Assemblée accepte également la démission de Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises, demeurant 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg de sa fonction de commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat à ce jour

L'Assemblée nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Monsieur Roy Reding, maître en droit, demeurant 2, rue Jean Paul Brasseur à L-1258 Luxembourg,
- Monsieur Bernard Felten, maître en droit, demeurant 2, rue Jean Paul Brasseur à L-1258 Luxembourg et,
- Monsieur Frédéric Collot, comptable, demeurant 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1331 Luxembourg.

L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire:

- ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., ayant son siège social 11, boulevard du Prince Henri à L- 1724 Luxembourg.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

* L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 3, rue Jean Piret à L-2350 Luxembourg au 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1331 Luxembourg.

* Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 547, fol. 76, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06527/595/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

TRANSPORTS ANDREAS HOVES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange, 95, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 30.784.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 janvier 2001, vol. 318, fol. 79, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 19 janvier 2001.

TRANSPORTS ANDREAS HOVES, S.à r.l.

(06350/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

T.R.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 59.795.

Contrat de domiciliation

Entre la société anonyme EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG), avec siège social à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian, le domiciliataire,

et la société anonyme holding T.R.H., avec siège social à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian, la société domiciliée, a été conclue en date du 11 décembre 2000 pour une durée indéterminée la convention de domiciliation requise par la loi du 31 mai 1999.

Pour réquisition

Signature

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 45, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06351/636/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

EURODING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 49.564.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la société (ci-après la «Société») tenue le 22 décembre 2000 à 16.00 heures au siège social de la société

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale prend acte que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à expiration à l'issue de cette Assemblée. Elle décide de renouveler les mandats d'administrateur de Monsieur Kaylon Stoyanov et de la société EXECUTIVE MANAGEMENT, S.à r.l. pour une nouvelle durée de six ans. L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de la société C.E.O., S.à r.l. et de nommer en son remplacement - pour une durée de six ans - la société ERMESINDE MANAGEMENT, S.à r.l., 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Le mandat du commissaire aux comptes BRAXTON & CIE S.A. est renouvelé pour une nouvelle durée de six ans.

A l'issue de l'assemblée le conseil d'administration sera composé de:

- Monsieur Kaloyan Stoyanov, administrateur de sociétés, 5, avenue de la Gare, CH-1003 Lausanne,
- La société EXECUTIVE MANAGEMENT, S.à r.l., 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg,
- La société ERMESINDE MANAGEMENT, S.à r.l., 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à expiration lors de l'assemblée générale annuelle de 2006 devant approuver les comptes clos au 30 septembre 2005.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

Les pertes cumulées au 30 septembre 1999 s'élevant à LUF 281.490.771,- excédent 75% du montant du capital social de la Société. Conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale décide de ne pas dissoudre la Société et de continuer les activités de celle-ci.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Pour EXECUTIVE MANAGEMENT, S.à r.l.

P. Weydert

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 43, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06457/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

TRY-COM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 37.964.

Monsieur Georges Kioes, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Luxembourg a démissionné de sa fonction de commissaire aux comptes en date du 9 janvier 2001.

Luxembourg, le 16 janvier 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 50, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06352/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

**UNITED ALTERNATIVE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. UEB ALTERNATIVE FUND 1).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.572.

Le rapport annuel au 30 avril 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 44, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(06353/008/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

UEB ALTERNATIVE FUND 2, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.573.

Le rapport annuel au 30 avril 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 44, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(06354/008/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

CORPORLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 60.769.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la société (ci-après la «Société»)
tenue le 20 décembre 2000 à 16.00 heures au siège social de la société*

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de la société USHER & CO, Chartered Accountants, CH-1211 Genève 3, de sa fonction de commissaire aux comptes en date du 13 novembre 2000 et décide de nommer la société CRC CABINET DE REVISION & CONSEIL S.A., avec siège social à CH-1211 Genève 3, 6, Place des Eaux-Vives, comme nouveau commissaire aux comptes, en remplacement du commissaire aux comptes, démissionnaire. Le mandat du nouveau commissaire aux comptes prend effet au 13 novembre 2000. Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

Les pertes cumulées au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999 s'élevant à respectivement LUF 1.424.724,- et LUF 1.804.417,- excédent 75% du montant du capital social de la Société. Conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale décide de ne pas dissoudre la Société et de continuer les activités de celle-ci.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *ERMESINDE MANAGEMENT, S.à r.l.*

M.-J. Jähne

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 43, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06443/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

**UNITED INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. UEB INVESTMENT FUND).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.577.

Le rapport annuel au 30 avril 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 44, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(06355/008/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

U.F.F., UNIS FISH & FOOD, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 51.659.

Contrat de domiciliation

Entre la société anonyme EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG), avec siège social à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian, le domiciliataire,

et la société anonyme U.F.F. (UNIS FISH & FOOD), avec siège social à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian, la société domiciliée,

a été conclue en date du 11 décembre 2000 pour une durée indéterminée la convention de domiciliation requise par la loi du 31 mai 1999.

Pour réquisition
EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 45, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06356/636/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

UFF INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 41.863.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 avril 2000

Acceptation de la révocation d'André Jarno de sa fonction d'Administrateur de la société en date du 25 avril 2000.

Acceptation de la nomination d'UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE comme nouvel Administrateur de la société en date du 25 avril 2000.

A partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2000, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de LUF 361.250.000,- est converti à EUR 8.955.153,58 puis augmenté par prélèvement sur les autres réserves pour le porter à EUR 9.031.250,- représenté par 361.250 actions d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article 5 des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à neuf millions trente et un mille deux cent cinquante euros (9.031.250,-) représenté par trois cent soixante et un mille deux cent cinquante (361.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,-) chacune.»

Pour la Société UFF INTERNATIONAL S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2001, vol. 548, fol. 25, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06357/005/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

VALMY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 36.728.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 50, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

(06361/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

URANUS INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.420.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2001, vol. 548, fol. 27, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

URANUS INVESTISSEMENTS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(06360/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

VERNES WORLD FUND.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 70.601.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2000, vol. 547, fol. 36, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG, Société Anonyme

V. Jean / C. Bouillon

Mandataire commerciale / Fondé de pouvoir

(06364/010/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2001.

A.C.S., ALL CAR SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.

L'an deux mille, le premier décembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ALL CAR SERVICES S.A., en abrégé A.C.S. S.A., ayant son siège social à Strassen, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 24 septembre 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 28 février 1991, numéro 91.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 23 décembre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations en date du 15 mai 1998 numéro 350.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Karl Louarn, employé privé, demeurant à Hesperange.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Joeri Steeman, employé privé, demeurant à Moutfort.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Boland, licencié en administration des affaires, demeurant à Sandweiler.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Conversion du capital social de francs luxembourgeois en euros.

2.- Augmentation du capital à concurrence de 127.714,- EUR

3.- Modifications afférentes de l'article 5 des statuts.

4.- Démission et nomination d'administrateurs.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de convertir le capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social de six millions neuf cent cinquante mille francs luxembourgeois (6.950.000,- LUF) s'établisse à cent soixante-douze mille deux cent quatre-vingt-six euros (172.286,- EUR) et soit représenté par 695 actions, sans valeur nominale.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social par apport en espèces à concurrence de cent vingt-sept mille sept cent quatorze euros (127.714,- EUR) pour le porter à trois cent mille euros (300.000,- EUR) et émission de 515 actions sans valeur nominale.

Les nouvelles actions sont souscrites et entièrement libérées par CAMPRIA CAPITAL HOLDING S.A., preuve en a été rapportée au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Troisième résolution

L'assemblée décide que le capital de trois cent mille euros (300.000,- EUR) sera représenté par 1.210 actions sans valeur nominale.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 5 (alinéa 1^{er}) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est de trois cent mille euros (300.000,- EUR), représenté par mille deux cent dix (1.210) actions sans valeur nominale, entièrement libérées.»

Cinquième résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Marc Boland en tant qu'administrateur et lui donne pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat.

Sixième résolution

L'assemblée nomme comme nouvel administrateur qui continuera le mandat de l'administrateur démissionnaire: Maître Pascal Piron, avocat, demeurant à L-9690 Watrange, 2, rue Abbé Welter.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de cet acte, s'élève approximativement à cent mille francs luxembourgeois (100.000,- LUF).

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation du capital social est évaluée à cinq millions cent cinquante et un mille neuf cent soixante-dix francs luxembourgeois (5.151.970,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Strassen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: K. Louarn, J. Steeman, M. Boland, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 8 décembre 2000, vol. 416, fol. 13, case 11. – Reçu 51.520 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 20 décembre 2000.

E. Schroeder.

(06411/228/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.

A.C.S., ALL CAR SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 janvier 2001.

E. Schroeder.

(06412/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2001.